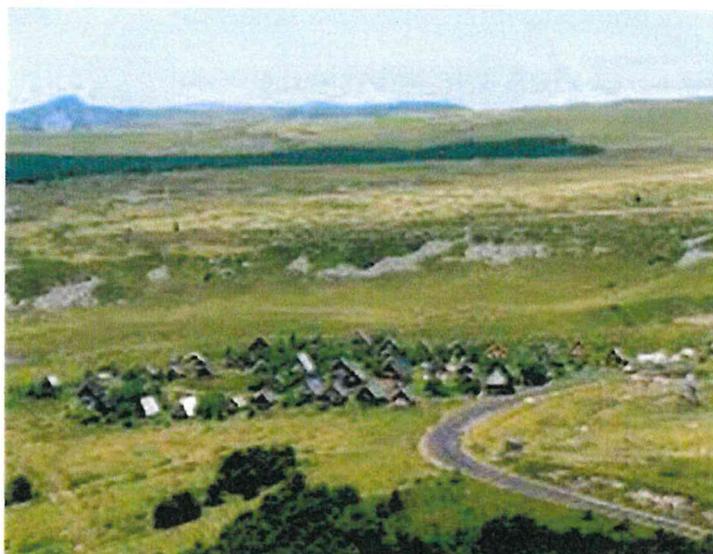


Décembre 2020

L'INFO DES TOUPIS



J'❤
CHASTREIX



Bulletin d'information de la commune de Chastreix

Sommaire

- Mot du Maire
- Une année particulière
- Les commissions
- La com.com
- Le budget communal
- Le réseau de communication
- Le PLU
- Les sectionaux
- Le tarif de l'eau
- Le compteur LINKY
- Du côté des associations
- La Réserve Naturelle
- SANCY-HORIZONS
- Etat civil
- Informations pratiques

Mot du Maire

Si l'année 2019 s'était achevée sur des manifestations contre la réforme des retraites, l'année 2020 quant à elle aura été marquée par une pandémie exceptionnelle.

Nous avons dû faire face à des restrictions de déplacements, à des gestes barrière..., situation inédite pour nous à ce jour.

Cette année, compte tenu du contexte particulier, les stations de ski devraient avoir l'autorisation d'ouvrir le 20 janvier prochain. Cette situation vient s'ajouter à un hiver catastrophique l'an dernier avec un enneigement quasiment nul. La gestion de la station va devenir très compliquée dans les mois à venir. Il serait souhaitable que ces circonstances particulières soient l'occasion de mettre en œuvre une approche globale sur l'espace des stations du Sancy.

Malgré cette situation, une nouvelle équipe municipale s'est mise en place tardivement au cours de l'année 2020. Si la situation sanitaire nous le permet, le Conseil Municipal souhaite réunir l'ensemble de la population au printemps afin de pouvoir partager ensemble le verre de l'amitié et ainsi profiter de cette occasion pour remercier tous les administrés.

Le Conseil Municipal souhaite continuer à vous informer des actions réalisées sur le territoire de la commune, par le biais des infos des Toupis qui retrace la vie de la commune.

Vous trouverez également dans ce journal, les articles établis par nos associations qui malheureusement cette année n'ont pu continuer à animer notre commune comme par le passé.

Au cours de l'année 2020, le contrôle individuel de l'assainissement non collectif a été réalisé par la SEMERAP. Le prix de ce contrôle sera entièrement pris en charge par la commune.

Je profite également de l'occasion pour remercier les élus, le personnel communal, le personnel de la SAEML, le personnel de la Réserve Naturelle, les commerçants, les associations et les bénévoles qui contribuent chacun à leur manière au bon fonctionnement de notre commune.

Pour conclure, je me permets de souhaiter à chacun et chacune d'entre vous une bonne et heureuse année 2021. Que cette année débute sous de meilleurs auspices et que nous puissions enfin reprendre le cours normal de notre vie.

Bien cordialement

Le Maire,

Michel BABUT

2020 une année particulière

L'année 2020 tristement gravée dans nos mémoires.

Un fichu virus s'est abattu sur notre pays et sur la planète entière sans aucun moyen pour le combattre. Le seul recours a été le confinement qui a débuté juste après le premier tour des élections municipales du 15 mars.

La pandémie a retardé la mise la place du 2ème tour des élections qui se sont donc tenues le 28 juin. De ce fait, l'installation du conseil municipal s'est déroulée le 03 juillet dernier. Nous avons donc voté exceptionnellement les budgets 2020 en juillet.

Des conséquences humaines et économiques désastreuses pour tous.

Durant la première crise, des bénévoles ont apporté leur contribution pour aider nos concitoyens fragiles et isolés afin de faire leurs courses. Nous tenons ici à les remercier sincèrement pour leur dévouement. Nous avons pris soin de téléphoner à nos aînés.

Nous avons également mis à disposition les attestations sur le site internet. Vous avez pu constater que les attestations dérogatoires ont par la suite, été mises en place chez nos commerçants et au secrétariat de mairie.

Le deuxième confinement qui a débuté fin octobre va mettre à mal notre économie locale car la station est susceptible de ne pas ouvrir pour les fêtes de fin d'année.

Le jeudi 03 décembre dernier, les élus et les professionnels des stations de ski se sont rendus à Super Besse afin de manifester leur mécontentement face à la fermeture des remontées mécaniques, environ 400 personnes représentant ainsi les commerçants, les restaurants, les élus, les moniteurs de ski. Les habitants et les élus de la commune de CHASTREIX ont participé à ce rendez-vous.



Les élus, les commissions



Les missions de chaque élu se répartissent au sein de 4 commissions :

- **COMMISSION FINANCES, COMMUNICATION, INFORMATIONS, GESTION DU SITE INTERNET ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

Président : VALLON Philippe

Membres : ROUGIER Jean Remy, GUITTARD Stéphane, BRUGIERE Abel et Patrice FERREYROLLES

- **COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, CADRE DE VIE, LIEN SOCIAL ET RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

Présidente : GARDETTE Christine

Membres : ROUGIER Jean Remy, GOIGOUX Simon, FALGOUX Nicolas, BRUGIERE Abel et Romain GUILLAUME

- **COMMISSION TRAVAUX, BATIMENT, VOIRIE, EAU, ASSAINISSEMENT ET RESPONSABLE DU PERSONNEL TECHNIQUE**

Président : FAUGERE Pierre

Membres : FERREYROLLES Patrice, GUITTARD Stéphane, GARDETTE Christine, GOIGOUX Simon et Philippe VALLON

- **COMMISSION AGRICULTURE ET URBANISME**

Président : GUILLAUME Romain

Membres : BRUGIERE Abel, FAUGERE Pierre, FALGOUX Nicolas, GUITTARD Stéphane, FERREYROLLES Patrice et GARDETTE Christine

La COM.COM Massif du Sancy

La communauté de communes est composée de 35 membres au conseil communautaire et de 20 communes.

CHASTREIX, PICHERANDE, SAINT GENES CHAMPESPE, BESSE ET ST ANASTAISE, MUROL, LE MONT DORE, LA BOURBOULE, MURAT LE QUAIRE, SAINT DIERY, EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES, COMPAINS, LA GODIVELLE, LE VERNET SAINTE MARGUERITE, CHAMBON SUR LAC, ESPINCHAL, MONTGRELEIX, SAINT PIERRE COLAMINE, SAINT VICTOR LA RIVIERE, SAINT NECTAIRE et LE VALBELEIX

Les membres du bureau :

Président : Lionel GAY (Besse)

En charge de la solidarité territoriale

* Énergie et transition écologique

1er vice-président : François CONSTANTIN (La Bourboule)

En charge des projets structurants, liaison avec les grands équipements et services à la population.

* Droits du citoyen Membre : Philippe VALLON

2ème Vice-Président : Sébastien DUBOURG (Le Mont-Dore)

En charge du développement du tourisme et du thermalisme Espaces Sancy, Zones Nordiques, Pôle Pleine Nature, diversification des activités Membre : Michel BABUT

3ème Vice-Président : Sébastien GOUTTEBEL (Murol)

En charge de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, des ressources naturelles et de la veille administrative.

* Environnement, Patrimoine et Espaces naturels

1ère conseillère déléguée : Jocelyne MANSANA (La Godivelle)

En charge de l'Environnement du Patrimoine et des Espaces Naturels

2ème conseiller délégué : Frédéric ECHAVIDRE (Picherande)

En charge des Zones Nordiques, du Pôle Pleine Nature et de la politique de diversification des activités

Michel BABUT (Chastreix)

Alphonse BELLONTE (Saint -Nectaire)

Jean-François CASSIER (Murat-le-Quaire)

Frédéric CHASSARD Saint-Diéry)

Michel CLECH (Saint-Pierre-Colamine)

Roger DUMONTEL (Murol)

Emmanuel LABOSSE Chambon -sur-Lac)

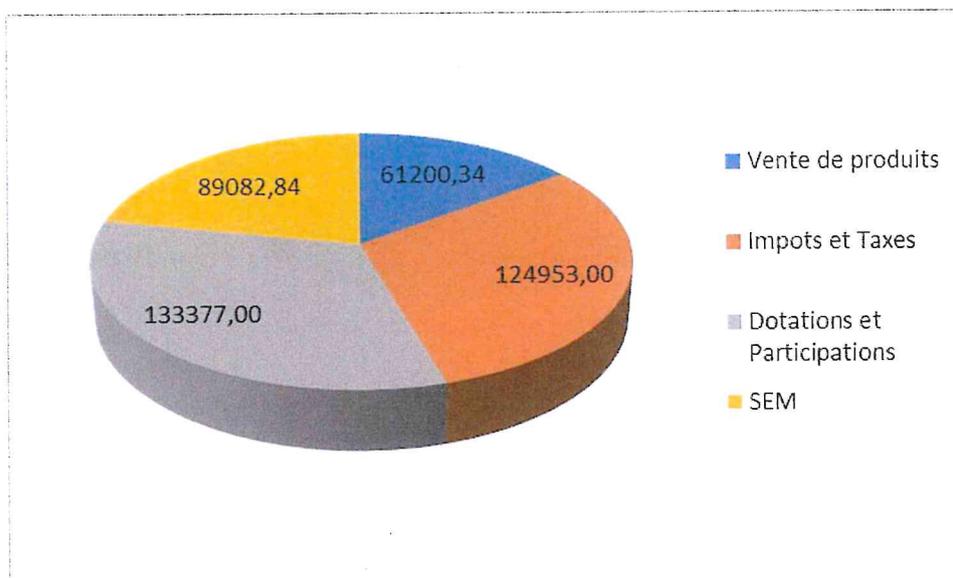
Henri VALETTE (Compains)

Jean MAGE (Montgreleix)

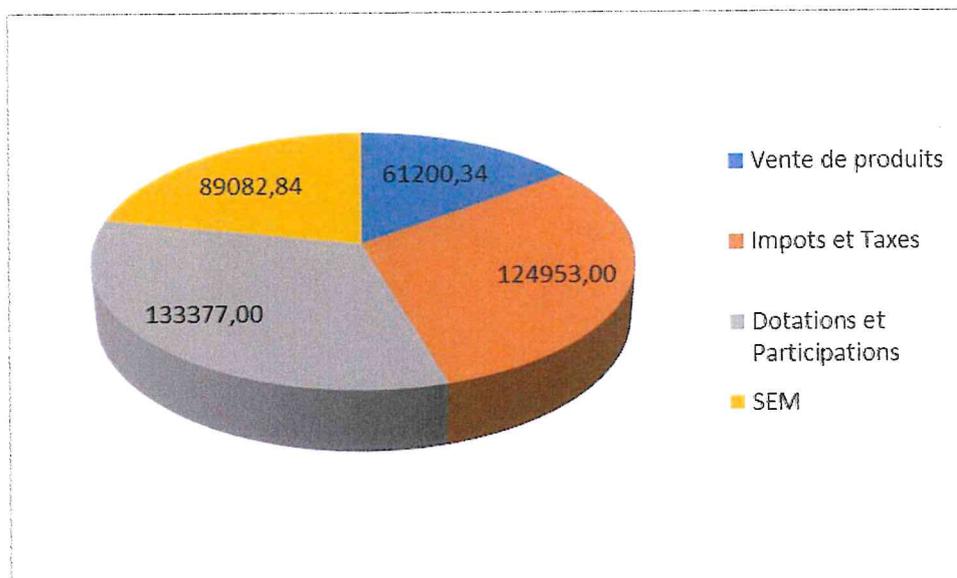
BUDGET Communal

Fonctionnement

Recettes : 407 863,18 €

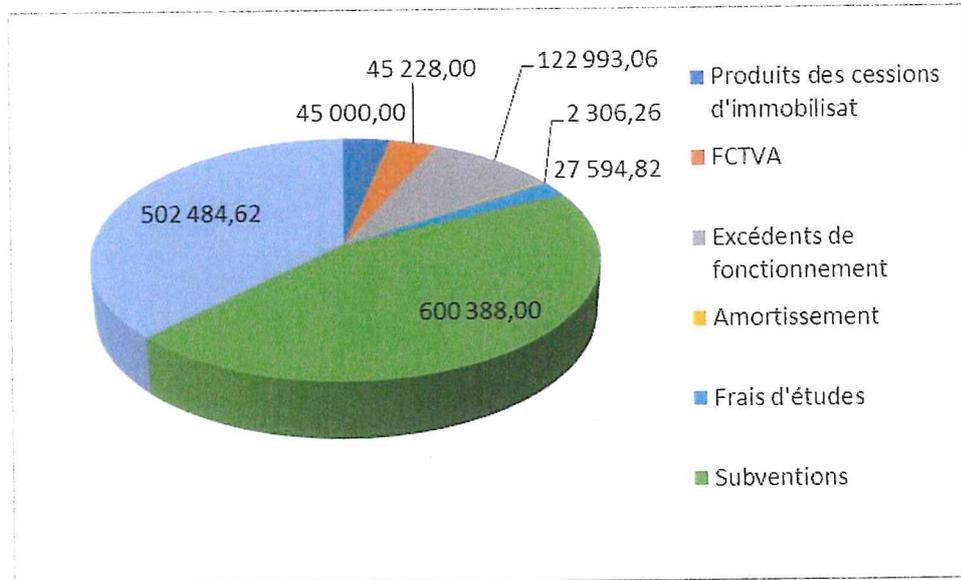


Dépenses : 407 863,18 €

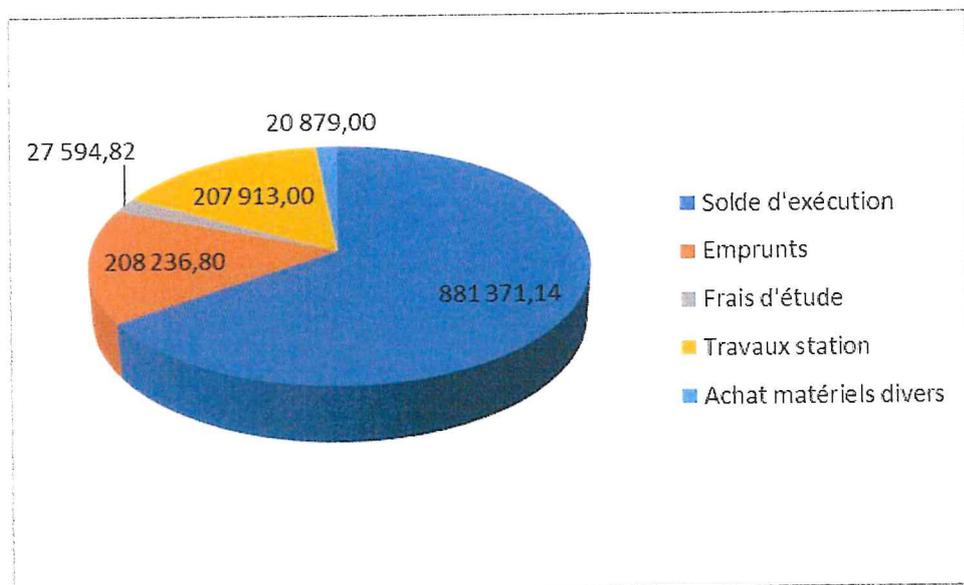


Investissements

Recettes 1 345 994,76 €



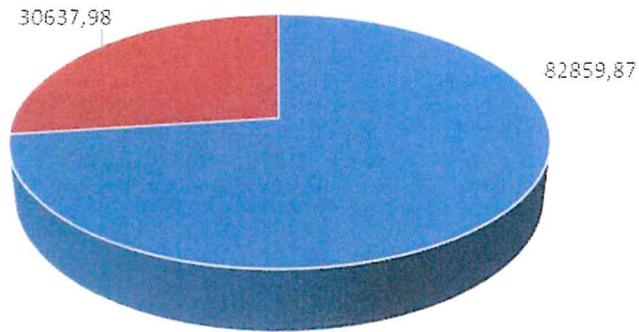
Dépenses : 1 345 994,76 €



BUDGET Eau et Assainissement

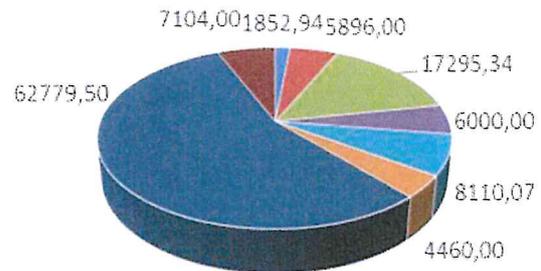
Fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2019: 113 497,85€



■ Vente produits ■ Quote-part subvention

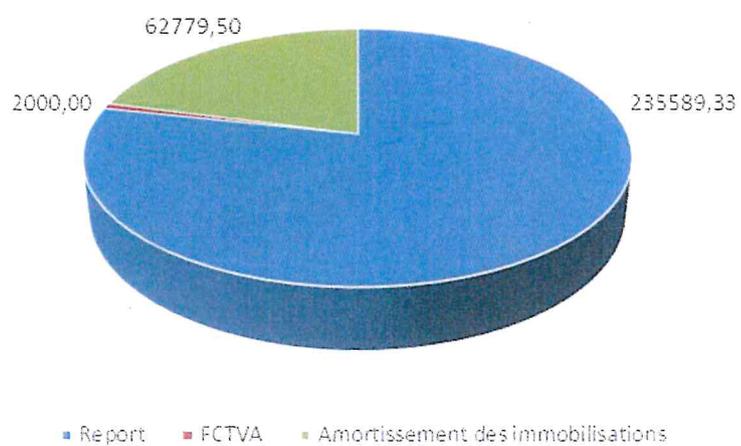
Dépenses de fonctionnement 2019: 113 497,85€



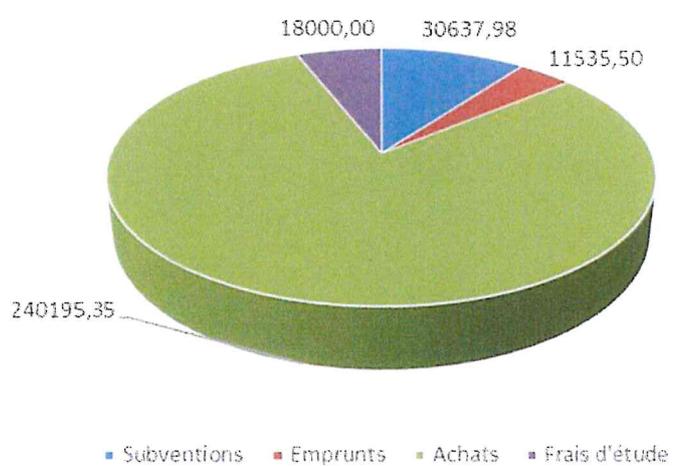
■ Report ■ Fournitures et entretiens ■ Charges de personnels
■ Reversement taxes ■ Charges financières ■ Charges exceptionnelles
■ Dotation amortissement ■ Reversement redevance

Investissements

Recettes d'investissements: 300368,83€



Dépenses d'investissements 2019: 300 368,83€



Le Réseau de communication



La première période de confinement a mis en avant la nécessité absolue de continuer à communiquer, que ce soit au niveau professionnel et encore plus familiale.

Dès sa nomination le nouveau conseil municipal a souhaité prioriser cette action afin de pouvoir proposer à chacun des habitants une solution de communication.

Pour se faire des membres du conseil se sont rendus au salon spécialisé de la communication rurale fin Août à Aurillac afin de rencontrer les acteurs et surtout décideurs du département.

Nous avons donc présenté un dossier intitulé « Chastreix Connect » qui permet de recenser l'ensemble des besoins ; trouver les solutions correspondantes et les délais de mise en place. Nous avons réussi grâce à cette action à positionner Chastreix dans les villages prioritaires du programme 2021.

Connection Internet :

Sur les 373 habitations recensées sur la commune chacune disposera d'une à deux solutions de haut débit.

- Fibre : 1 habitation éligible
- ADSL 30 Méga : 78 habitations
- 4G permanent : 195 habitations
- Satellite Nordnet (Filière Orange) : 99 habitations

En raison du deuxième confinement les délais de mise en place sont retardés et nous vous tiendrons informé de l'évolution.

ILLIWAP

D'autre part afin d'améliorer la visibilité et la communication de la commune nous avons pris un abonnement auprès de la Société illiwap. Cette application que vous pouvez télécharger gratuitement sur vos portables est d'ores et déjà disponible. Elle permet à la Mairie de communiquer sur des événements importants (coupure d'eau ; coupure d'électricité ; alerte météo ; travaux de voiries ; etc...)

WIFI salle des fêtes :

En raison du nombre limité de personnes dans un lieu public nous avons doté la salle des fêtes d'un répéteur Wifi pour faciliter la communication avec l'extérieur. (Association ; formation ; etc...) Celle-ci est fonctionnelle.

Téléphonie :

La filiale d'Orange (Propriétaire des antennes de téléphonie) s'est engagée à améliorer la qualité de réception et de transmission des appels pour l'ensemble des opérateurs présents sur le marché. Cette action est prévue dès le premier janvier.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Le P.L.U. Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 8 août 2019, le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme qui définit le zonage de la commune de Chastreix.

Le présent règlement se compose :

De zone urbaine classée U :

Ud : zone de centre bourg ancien

Ug : zone destinée principalement à la construction d'habitation

Ue : zone destinée à l'implantation de de construction et d'équipement d'intérêt public

Ut : destinée à recevoir des activités touristiques

De zone à urbaniser AU :

AUg : zone principalement liée à des constructions à usage d'habitation

De zones agricoles A : zone réservée aux activités agricoles

De zones naturelles et forestières N :

N : zone à protéger en raison de la qualité des sites

Np : zone à protéger de toute construction

Nk : zone destinée à la pratique du ski

Nt : cible une activité touristique existante implantée dans une zone naturelle

Les Sectionaux

Durant le mandat dernier nous n'avons pas demandé de droits de fermage pour les sectionaux, ce qui a représenté un manque à gagner non négligeable pour les finances de la commune.

Par délibération du 22 novembre 2019, le conseil municipal a décidé de rétablir les droits de fermage. Pour cela, une demande d'autorisation d'exploiter doit être adressée aux services de la DDT. Après sera établie avec la mairie une convention pour 5 ans. Toutes les personnes qui n'ont pas encore fait cette démarche sont priées de régulariser au plus tôt. Le paiement s'effectuera par le biais d'un titre de recettes établi sur la base du prix minimal de la grille officielle des tarifs.

Les tarifs de l'eau

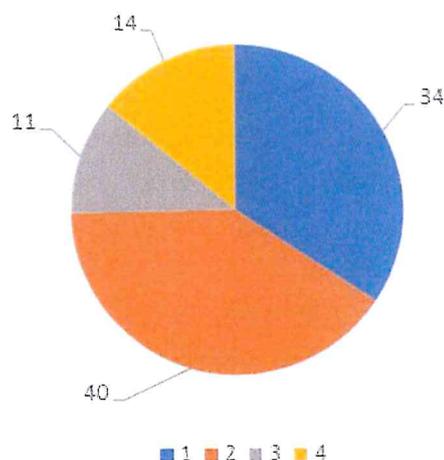
D'une part pour être en conformité avec l'agence de l'eau Adour-Garonne et le département qui attribuent les subventions si les tarifs sont supérieurs à 1€ et d'autre part que les tarifs n'ont pas changé depuis 2012 soit 8ans.

Le conseil municipal séance du 20 novembre 2020 a validé les tarifs suivants :

- 0.95 € pour des **consommations** de 0 à 200m³
- 0.47 € pour des **consommations** supérieures à 200 m³
- 0.50 € pour l'**assainissement** au bourg
- 5.20 € pour l'**assainissement** à la station Chastreix-Sancy

Le SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif

% Appréciation des installations



1 : 34% soit 45 installations classées comme ne présentant pas de défaut

2 : 41% soit 53 installations classées comme non conforme (travaux en cas de vente)

3 : 11% soit 15 installations absence d'installation

4 : 14% soit 19 installations non contrôlées (pas de réponse)

Le compteur LINKY



A noter courant 2021 vous serez contactés par un technicien pour changer votre compteur.

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, **le compteur Linky** est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité ENEDIS (ex ERDF). Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA.

Le CPL c'est quoi ? Le CPL consiste à envoyer des informations sous forme de signal électrique qui circule dans les câbles du réseau électrique jusqu'à Enedis. Le CPL est une technologie employée depuis 50 ans par des millions de personnes dans le monde. Elle est utilisée quotidiennement pour envoyer le signal heures creuses aux compteurs électriques.

Du côté des associations

➤ Le CCAS

Cette année, le traditionnel repas destiné à nos aînés n'a pas pu se dérouler à l'automne et ce, en raison de la pandémie. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2021 afin de continuer de partager ensemble avec nos aînés, un moment convivial.

➤ Les anciens d'A.F.N.

Cette année, nous avons participé en nombre restreint à la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts ; ce fut une journée bien triste pour rendre hommage à nos soldats. De même, nous n'avons pas pu faire notre traditionnel repas. Rendez-vous l'année prochaine.

➤ La société de chasse



La société de chasse de Chastreix et ses sociétaires sont heureux d'avoir investi le nouveau local qui leur est dédié. Des aménagements intérieurs sont à prévoir mais le confinement du printemps a retardé ce projet. Nous espérons qu'au printemps 2021 nous pourrions installer un évier, un WC et autres petits aménagements indispensables.

Le bilan de la dernière saison est le suivant : 6 chevreuils ; 4 sangliers ; 1 mouflon ; 4 chamois.

Le Président remercie les propriétaires qui nous ont permis ces réalisations.

➤ Chemins et Patrimoine au Pays des TOUPIS



Malgré nos envies et notre bonne volonté, nous n'avons pas pu réaliser les animations prévues. Seules les balades théâtralisées – avec trois représentations – et la fête de la citrouille ont pu avoir lieu.

Nous avons également débroussaillé et entretenu les sentiers de randonnée que nous avons ouverts en vue de la découverte du patrimoine.

A défaut de pouvoir nous réunir, nous n'avons pas mis en forme nos projets pour 2021.

Espérons que 2021 soit l'année des retrouvailles et des festivités !

➤ Le club « Le soleil du Sancy »

Le club Le Soleil du Sancy est, en ce moment, à l'arrêt de toutes activités pour les raisons que nous connaissons tous. Nous reprendrons nos réunions dès que possible.

Cette année, nous avons des adhérents en plus et toutes les personnes intéressées peuvent nous rejoindre tous les mardis à partir de 14 heures à la salle des activités : elles seront les bienvenues.

Pour les personnes intéressées par le portage des repas à domicile, vous pouvez contacter la mairie au 04 73 21 51 43 aux heures d'ouverture.

La Réserve Naturelle

Réserve naturelle : les avancées de 2020 et les perspectives de 2021

En 2020, la rédaction du deuxième plan de gestion et l'expérimentation du LIFE Natur'Adapt, vulnérabilité et adaptation au changement climatique se sont poursuivies.

La crise sanitaire a fortement perturbé nos activités, notamment l'avancé du plan de gestion, les ateliers participatifs, les animations avec les scolaires.

La fréquentation a été très importante cet été.

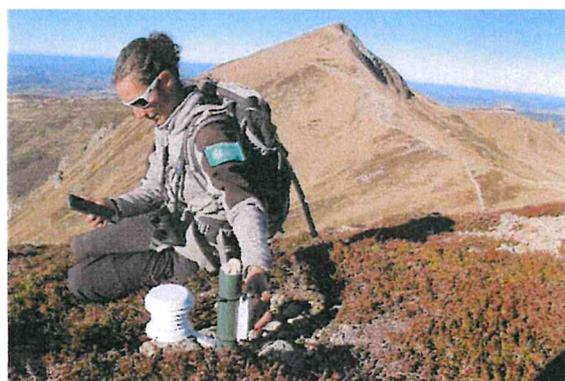
Inventaires et suivis écologiques

Plusieurs études ou inventaires écologiques sont terminés ou sont en cours dans le cadre d'un programme ambitieux d'amélioration des connaissances sur la réserve naturelle. Nous vous présentons ci-dessous les résultats obtenus pour les dernières études.

Les végétations d'altitude (>1600 m d'altitude) ont fait l'objet d'une étude approfondie afin d'établir un état des lieux et de mesurer à terme leur évolution. En effet, dans le contexte du changement climatique global, nous estimons que ces végétations vont se détériorer, voire disparaître. Dix-sept zones d'échantillonnage (transects) ont été réalisées par le conservatoire botanique national du Massif central. Les végétations de plaques de neige tardive sont spécialement vulnérables face à l'augmentation des températures. En parallèle, des sondes thermiques ont été posées afin de mesurer les variations de température et d'humidité.



Transect de suivi de la végétation



Relevé des sondes thermiques

La flore patrimoniale présente le long des sentiers des crêtes a été étudiée. En 2001, le conservatoire botanique avait réalisé une évaluation préalablement aux travaux de restauration. En 2019/2020, cette étude a été reconduite afin de mesurer l'évolution des espèces végétales et donc l'impact de la mise en place du plan de circulation et des travaux. Les résultats sont plutôt positifs. La gestion de la fréquentation (panneaux, fils guide, aménagements, fermeture de certains sentiers, présence des agents de la réserve et du parc sur le terrain ...) a permis de protéger ces espèces. Cependant, les efforts doivent se poursuivre. La capacité d'accueil est atteinte pour certains secteurs et une augmentation de la fréquentation risque d'impacter l'état de conservation de ces espèces.

Une étude sur le diagnostic fonctionnel et l'état de conservation des zones humides se termine. Dans la suite de ce travail, des sondes piézométriques ont été installées surtout dans la Fontaine salée. L'objectif est de mieux comprendre le fonctionnement hydrologique. Ce suivi sur le long terme (au minimum 10 ans) nous permettra d'évaluer la régularité et le fonctionnement des débits des émergences des eaux souterraines. Cela donnera aussi des indications pour d'évaluer l'apport de ces eaux sur le ruisseau de la Fontaine salée qui dispose d'une station hydrologique.

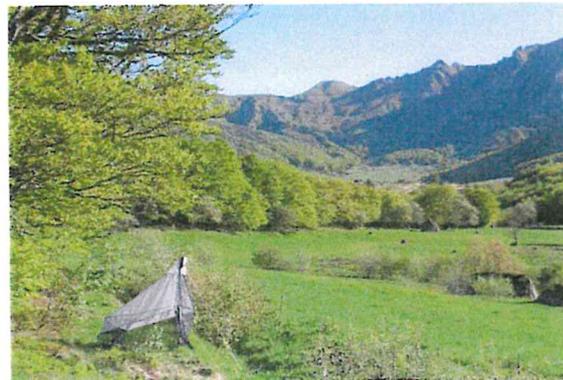


Spécialistes des tourbières lors de l'étude

Une cartographie des territoires du pipit spioncelle (avec la LPO), une étude sur l'état de conservation des milieux naturels par les insectes syrphes et une étude sur l'écologie et l'état de conservation de la vipère péliade dans la Fontaine salée ont également été réalisées. Un complément d'inventaire sur les bryophytes (mousses) a été fait par le conservatoire botanique. Le massif des Monts Dore est reconnu au niveau européen pour sa richesse. La géomorphologie des sols de la réserve sont mieux connus grâce à un important travail de cartographie.



Géomorphologue en action



Tente malaise pour capturer les insectes installés sur la réserve

Chantiers de restauration des zones érodées des crêtes

La nouvelle tranche de travaux (2019-2020) lancée par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne grâce au financement de la région Auvergne-Rhône-Alpes est terminée. Un hélicoptage a permis d'acheminer 9000 kg de matériaux sur les crêtes. Grâce à l'énergie de Guillaume et le travail de Camille, des gardes Natura 2000 et de nos stagiaires, ces matériaux sont installés sur plusieurs secteurs : le col d'Enfer, le puy de Sancy, le petit Ferrand et le puy Gros. L'entretien courant des sentiers et quelques chantiers participatifs ont été réalisés.



Travaux au puy Gros



Chantier avec des étudiants au col d'Enfer

Animations et expositions à la maison de la réserve naturelle

Trois expositions temporaires ont eu lieu durant l'année 2020 :

- « Balade photographique dans la réserve », du 05 novembre au 03 février 2020, photographies du groupe Rando Photo Auvergne (Stefania Brunel, Isabelle Chérigie, Romain Caule, Jean-François Bussière, Bob Guedin). Inauguration avec les photographes, les élus et les habitants.
- « Le climat change...et nous ? », du 29 juin au 3 octobre, exposition de l'ONERC « Le climat change », synthèse des résultats des suivis climatiques dans le massif du Sancy, la problématique des déchets dans la réserve,
- « Photographes de terrain ! Regards d'agents du Parc des Volcans d'Auvergne sur la réserve naturelle », jusqu'au 6 mars 2021.

Le programme d'animation avec les élèves des communes de la réserve se poursuit. Un programme pédagogique est en place pour 2020-2021 avec les CM de l'école du Mont Dore sur le thème des insectes. Les enfants présenteront leur travail lors de l'inauguration de l'exposition estivale en 2021. Les conditions sanitaires du printemps 2020 ont malheureusement provoqué l'annulation des animations prévues avec les écoles du Mont-Dore, de Saint-Donat et de Bagnols.

Comme chaque année, plusieurs animations grand public ont été organisées. La collaboration lors de lectures avec des membres de l'association Chemins et patrimoine au pays des Toupis ainsi que d'autres volontaires se poursuit.

La réserve naturelle a ainsi effectué **9 animations** (en lien avec le thème de l'exposition estivale pour la plupart) : **2 lectures** (sur le thème du changement climatique), **1 animation** sur l'ENS de la Montagne du Mont, 1 animation en partenariat avec Alexandre Letort de Méteovergne, **1 rallye** nature enfants, **2** sorties découverte de la réserve, **1 animation** sur le thème de l'eau et du changement climatique. Nous avons participé à la fête de l'eau, à la fête patronale et à la fête de la citrouille. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à ces animations.

Des temps d'interventions pour les étudiants se sont aussi tenus (BTS Gestion et Protection de la Nature de Neuvic, Polytech Tours).



Balade culture nature organisé avec l'association des Toupis

Participation locale

Le projet de sentier thématique porté par la communauté de communes du massif du Sancy et la commune a abouti : valorisation d'une boucle d'environ 3h depuis les Salis pour visiter la Fontaine salée. Les installations des différents mobiliers ne sont pas terminées.

Une inauguration de ce sentier devrait avoir lieu l'année prochaine.

LIFE Natur'Adapt

Poursuite de ce programme européen, porté par Réserves naturelles de France, sur les réserves de Chastreix-Sancy et de la Vallée de Chaudefour. Un récit climatique, une analyse de la vulnérabilité et d'opportunité du territoire face au changement climatique ont été fait et un plan d'adaptation conçu. Ce travail a nécessité la sollicitation d'une communauté d'experts, de praticiens et d'habitants intéressés. Une conférence d'ouverture et de présentation du programme et des impacts déjà visibles du changement climatique dans le massif a eu lieu en janvier dernier. Ce fut un grand succès, avec plus de 160 personnes présentes. Malheureusement, les ateliers thématiques prévus ont dû être annulés au regard de la situation sanitaire. Ils ont été adaptés (questionnaires, entretiens individuels...) Le contrat d'Iris Lochon est prolongé afin de valoriser son travail au niveau local (lettre d'information « La Jasionne » et cycle de 6 conférences) et d'intégrer les informations recueillis dans le futur plan de gestion.



Conférence de lancement organisée en janvier 2020 à Chastreix

Agriculture

Les mises en exclos des sources ont été reconduites. Un nouvel aménagement d'abreuvoirs est en cours afin de limiter le piétinement du bétail, notamment vers le Laqui de la croix de Seignavoux.

La réserve naturelle poursuit sa participation au projet ELEVE (éleveur – vétérinaire – environnement). Celui-ci a pour but d'accompagner des vétérinaires et des éleveurs dans une démarche de gestion raisonnée du parasitisme des troupeaux sur des zones ciblées à forts enjeux environnementaux répartis dans l'ancienne région Auvergne. Des audits parasitaires ont été réalisés sur des élevages volontaires.

Espace naturel sensible de la Montagne du Mont

Nous avons réceptionné cette année le rapport de l'étude des sols réalisée en 2019. Cette étude met en avant la fragilité des sols de la plantation et la nécessité d'utiliser des techniques d'exploitation sylvicoles les plus douces possibles lorsque les sols sont gorgés d'eau. Elle a pu mettre en évidence les secteurs les plus favorables au développement du hêtre. Elle a apporté également de nombreuses informations qui permettront de tenir compte au mieux des sensibilités de la plantation lors de la prochaine tranche de travaux de restauration. Elle avance enfin des pistes sur l'organisation géologique du site. Elles nécessiteront des analyses complémentaires.

Une visite de la plantation a été réalisée dans le cadre d'une formation interne à l'Office national des forêts.

Le diagnostic du nouveau plan de gestion de l'ENS a été rédigé et sera finalisé dans le courant 2021.

Les principales actions envisagées pour 2021 :

Deux opérations structurantes : finir de rédiger le deuxième plan de gestion de la réserve naturelle et de l'ENS, suite et fin de l'expérimentation du LIFE NaturAdapt.

Valorisation de la réserve (signalétique, panneaux, valorisation ...)

- Accueillir plusieurs expositions temporaires et réaliser des animations à partir de la maison de la RNN. Poursuite du travail avec les Toupis. Animations scolaires (Mont Dore, Saint Donat) ;
- Accueil d'un(e) stagiaire sur l'animation territoriale
- Etude de conception des espaces muséographiques des RNN du Sancy

Poursuivre l'amélioration des connaissances

- Finalisation de l'inventaire des champignons des zones humides et plusieurs études
- Poursuite de l'étude sur le pipit spioncelle

Programmes de sorties pour 2021 (sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires) :

- Samedi 30 janvier 13h-16h : La faune sauvage en hiver, comment cohabiter ?
- Vacances de février : Conférences communes avec le Peloton de Gendarmerie de Montagne au Mont-Dore
- Samedi 26 juin 14h-17h : SPIPOLL, ou comment découvrir les insectes pollinisateurs par la photographie
- Samedi 3 juillet 14h-17h : Sortie culture-nature : lectures de textes sur le thème des insectes
- Jeudi 8 juillet 17h30-20h30 : Ren'essence d'une plantation d'épicéa, visite de l'ENS de la Montagne du Mont
- Dimanche 18 juillet 14h-17h : L'eau dans tous ses états ! De l'importance de la préservation d'une ressource de plus en plus rare (Fête de l'eau)
- Jeudi 22 juillet 14h-17h : Sortie découverte de la réserve naturelle
- Jeudi 29 juillet 14h-17h : SPIPOLL, ou comment découvrir les insectes pollinisateurs par la photographie
- Samedi 14 août 20h-22h : Sortie culture-nature : lectures de textes sur le thème des insectes
- Jeudi 19 août 14h-17h : SPIPOLL, ou comment découvrir les insectes pollinisateurs de la Montagne du Mont par la photographie
- Mercredi 25 août 14h-17h : Sortie découverte de la réserve naturelle
- Dimanche 17 octobre 14-17h : Sortie découverte de la réserve naturelle (Fête de la citrouille)

Un cycle de conférences et de tables rondes sont également prévues entre avril et juillet !

Pour être au courant de toutes les animations organisées rendez-vous sur la page facebook de la réserve naturelle ou sur l'agenda du Parc des volcans d'Auvergne :

<https://m.facebook.com/reservechastreixsancy/>

<http://www.parcdesvolcans.fr/Vivre-ici/Pres-de-chez-vous/A-voir-a-faire>

SANCY HORIZONS



Les promeneurs ont gravi les reliefs, atteint un sommet pour contempler et jouer !

La topographie du lointain se modifie par le mouvement des bascules.

Les bascules annonçaient les noms des lieux alentours. Elles offraient un moment de jeu, où l'on prend son envol dans le paysage.

Depuis plusieurs années les œuvres de SANCY-HORIZONS viennent animer notre commune chaque été et reçoivent un franc succès. C'est un support formidable pour faire découvrir notre territoire.

REGISTRES DE L'ETAT CIVIL - ANNEE 2020

Décès :



MOINS veuve BOYER Marie : 14/03/20

CHARBONNEL Henri Auguste : 17/03/20

BERNARD veuve PLANE Thérèse : 20/04/20

GUILLAUME Josette : 05/09/20

GERARD Agnès : 07/09/20

ASTIC Denise : 02/11/20

VERGEADE Jean-Claude : 18/11/20

DU VALTOM

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE...

INTERDICTION DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Le brûlage peut engendrer, **des risques d'incendies, des troubles du voisinage et une dégradation de la qualité de l'air** car émetteur de nombreux polluants*.

En outre, la **toxicité** des substances émises **peut être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

SANCTION

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 €** (art. 131-13 du code pénal).

INTERDICTION DE JETER SES DÉCHETS VERTS DANS LA NATURE

Les **dépôts sauvages de déchets verts sont interdits partout**, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.

50 KG DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS C'EST...



...13 000 KM

parcourus par une voiture diesel récente.



...3 MOIS

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul.



...PLUS DE 100 TRAJETS

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km.

...DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES !

Souvent considérés comme des déchets à éliminer, **les résidus de tontes, les feuilles mortes et les branches** peuvent être valorisés au sein même de nos jardins, et participer à une gestion plus durable de nos espaces de vie.

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en **amendement de qualité pour vos plantes**.



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés constituent un **excellent paillis pour le jardin et le potager**. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.



LA DÉCHÈTERIE

Vos déchets verts seront valorisés en broyat ou compost, en vue d'un retour à la terre.

